Mis en ligne le : 01/06/2023

Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel

Séance ordinaire du mardi 23 mai 2023

N°5/*Finances*

Participation de la Ville au cofinancement des actions portées par les associations et le CCAS dans le cadre du plan d'actions 2022-2023 de la Cité éducative de Villiers-le-Bel

Le mardi 23 mai 2023, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 15 mai 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Djida DJALLALI-TECHTACH

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, M. Maurice BONNARD, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, Mme Carmen BOGHOSSIAN, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Mohamed ANAJJAR, M. Bankaly KABA

Représentés : Mme Hakima BIDELHADJELA par Mme Véronique CHAINIAU, Mme Sabrina MORENO par M. Jean-Louis MARSAC, M. Pierre LALISSE par Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Cédric PLANCHETTE par Mme Géraldine MEDDA, M. Hervé ZILBER par M. Sori DEMBELE, Mme Virginie SALIBA par Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO

Absente excusée : Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Absent :

Le Conseil Municipal du 28 juin 2019 a autorisé M. le Maire à transmettre le dossier de demande de labellisation « Cité Educative » au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et au Préfet de département, Délégué pour l'Egalité des Chances et au Commissariat Général à l'Egalité des Territoires.

Cette demande de labellisation a été validée le 05 septembre 2019 par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal du 24 mai 2022 a autorisé M. le Maire à signer l'avenant portant prolongation de la convention cadre de labellisation de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel ainsi que tous les actes ou documents y afférents, avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Ministre déléguée chargé de la Ville, représentés par le Préfet du département du Val d'Oise et de la Rectrice de l'académie de Versailles.

L'enjeu central de la Cité éducative de Villiers-le-Bel est de favoriser le développement complet des

0-25 ans en pensant ce que pourrait être un parcours de réussite éducative et en favorisant les conditions de coopération, l'interconnaissance et le décloisonnement des pratiques des différents acteurs. Pour y parvenir, un plan prévisionnel d'actions et de financement de la cité éducative de Villiers-le-Bel pour 2022-2023 s'est construit autour de 9 axes stratégiques :

- Sport santé bien-être,
- Décloisonnement des pratiques / formations inter-catégorielles,
- Parcours de l'enfant et de sa famille,
- Culture scientifique et numérique
- École inclusive,
- Parcours citoyenneté et mobilité,
- Parcours culturel,
- Parcours égalité,
- Parcours vers l'insertion.

Dans ce cadre, une enveloppe budgétaire pluriannuelle d'un total de 2.200.000 euros a été attribuée le 29 janvier 2022 à la Cité éducative de Villiers-le-Bel pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023.

Le plan d'actions 2022-2023 prévoit 73 actions dont 21 portées directement par des associations et 4 par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villiers-le-Bel.

Il est rappelé que les cités éducatives reposent sur le principe du co-financement et d'engagements conjoints de l'Etat et du territoire (20 % de la subvention allouée par l'état).

A cet effet et afin de soutenir les associations qui portent des actions dans le cadre du plan d'actions 2022-2023 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel, il est proposé que la Ville participe au co-financement de ces 25 actions (21 portées directement par des associations et 4 par le CCAS de Villiers-le-Bel) pour un montant global de 56 340 €.

Les montants des subventions proposées au titre du co-financement des 25 actions portées par les associations et le CCAS de Villiers-le-Bel dans le cadre du plan d'actions 2022-2023 de la Cité éducative de Villiers-le-Bel se déclinent ainsi :

Intitulé de l'action (nom de l'association/établissement public porteur de l'action)	Descriptif de l'action	Coût de l'action en euros (incluant les autres financements)	Subvention Cité Educative en euros	Subvention Ville proposée en euros
Autour des arbres (ACTA)	•Sensibiliser les collégiens aux thématiques de la biodiversité via diverses disciplines artistiques. •Renforcer les liens du tissu culturel et éducatif du territoire local. •Sensibiliser et légitimer les collégiens collectivement dans la création artistique plastique.	29 013	5 000	**1 000**
Lutte contre le décrochage des lycéens (ALTER EGO)	•Infléchir la courbe du décrochage scolaire au lycée Mendès France. •Proposer des ateliers au contenu attractif pour remobiliser les bénéficiaires autour de leur projet d'avenir. •Restaurer la confiance de jeunes en difficulté dans leur cursus et défiants vis-à-vis de l'institution scolaire. •Prise de conscience des enjeux, des freins et des ressources de la part du	14 500	8 000	**2 000**

	jeune.			
Tutorat lycéen (ALTER EGO)	•Accompagner les jeunes dans les apprentissages à travers une aide méthodologique adaptée. •Proposer une pédagogie alternative en insistant sur la recherche de l'épanouissement à l'école. •Susciter l'ambition chez les jeunes et l'envie de parvenir aux objectifs fixés.	28 500	19 200	**4 800**
Inspire (ARTICLE 1)	Proposer des ateliers en lycées pour lever l'autocensure grâce à la découverte du monde professionnel et des études supérieures.	12 766	5 600	**1 200**
Chessboxing & mentoring (CARRE CLAY)	CHESSBOXING : -Réponse à un défi physique et intellectuel. -Permet à l'adhérent de se dépenser et d'évacuer le stress. -Favorise la confiance en soi. -Favorise la santé au sens large. -Améliorer ses capacités intellectuelles de mémorisation & logique. -Favorise la prévoyance, l'anticipation et la créativité. MENTORING : Une sortie culturelle et un atelier mentorat par mois afin de conduire des actions en faveur de l'épanouissement et le développement personnel d'un groupe de 20 étudiants (18-28 ans) et de permettre à chacun : •D'accroitre son réseau. •D'élargir ses connaissances en culture générale. •D'améliorer ses compétences scolaires ou professionnelles •D'être accompagné dans ses choix de carrière, etc.	18 800	9 600	**2 400**
Educateur Sportif- Développer la pratique sportive à l'école - échecs (CARRE CLAY)	•Développer l'éducation sportive au quotidien afin de favoriser l'accès au sport pour tous. •Rendre plus effectif l'enseignement de l'EPS dans le primaire et revitaliser le sport scolaire. •Accompagner et mettre en œuvre les équipes pédagogiques à raison d'une APSA au choix de l'enseignant, soit 12 séances proposées à 35 classes.	3 600	2 720	**880**
Accompagnement des familles porteuses de handicap (CCAS de Villiers-le-Bel)	Transmettre des informations facilitant un diagnostic anticipé, et favorisant l'inclusion des enfants porteurs de handicap quel que soit le lieu d'accueil.	7 150	5 720	**1 430**
Accompagnement psychologique des jeunes par l'activité sportive et artistique / Projet de prévention Santé Jeunesse (CCAS de Villiers-le-Bel)	•Renforcer les compétences psycho sociales des jeunes et proposer des moyens concrets pour agir pour son bien être mental. •Développer la réflexion sur le soin psychologique et déconstruire les représentations culturelles néfastes de ce dernier. •Favoriser l'accès à l'activité sportive et stimuler l'expression de soi.	34 500	10 000	**2 500**
Coordination santé des jeunes (CCAS de Villiers-le-Bel)	•Impulser un groupe de projet sur la thématique de la Santé des Jeunes.	40 000	17 000	**6 000**

	•Recenser les actions existantes et permettre des mutualisations lorsque cela est possible. •Coordonner les actions sur le territoire. •Permettre de mieux outiller les professionnels du territoire dans le repérage et l'accompagnement des situations mais aussi dans le déploiement d'actions en direction des jeunes et de leurs familles. •Piloter les fiches actions en lien avec les différents acteurs du territoire. •Veiller à la participation et l'implication des familles afin de construire des réponses en adéquation avec leurs besoins et leur permettre ainsi de s'approprier les enjeux de santé de leur enfant. •Valoriser les compétences parentales. •Participer aux coopératives d'acteurs du territoire, pilotées par l'Agence Régionale de Santé, développées sur la santé des jeunes et l'implication des parents.			
Sensibilisation bucco-dentaire / Alimentation, sport, sommeil et sophrologie dans les écoles (CCAS de Villiers-le-Bel)	•Favoriser la pratique régulière du brossage des dents chez les enfants. •Développer les savoirs et savoir-faire sur l'hygiène bucco-dentaire des enfants. •Renforcer les compétences des professionnels encadrants.	43 500	13 200	**3 300**
Léon Blum / fantastique saison 2 (COLLECTIF FUSION)	La mise en lien de textes du programme (registre du fantastique, du réalisme, du théâtre) se fera avec d'autres matériaux d'écriture afin de construire des petits univers littéraires à lire à voix haute. Ces montages permettront leurs mises en valeur pour une meilleure compréhension.	6 250	5 000	**1 250**
A l'ascension du brevet – aide aux devoirs en mathématiques (CREDO)	•Aider les élèves pour bénéficier des apprentissages en mathématiques par des enseignants qui connaissent l'environnement scolaire et le programme des enseignements au collège et lycée, ce qui leur évite le décrochage et des comportements non scolaires. •Contribuer à rendre l'élève acteur de ses apprentissages en Mathématiques. •Conduire l'élève à l'autonomie dans son travail et à l'épanouissement en Mathématiques. •Améliorer l'organisation au travers d'un cours de méthode et réaliser un planning de travail personnel en vue de l'épreuve de mathématiques. •Aider aux devoirs de tous les niveaux du collège et lycée.	3480	2 900	**580**
Label DK-BEL dans les écoles (DK BEL)	•Sensibiliser au handicap dès le plus jeune âge : Education à la différence / changement de regards. •Partager les valeurs portées par DK-BEL : empathie et bienveillance. •Interventions en danse inclusive par les professionnels de la Compagnie DK-	10 000	8 000	**2 000**

	BEL.			
En place (DK BEL)	•Restaurer la confiance en soi. •Favoriser l'appropriation du français. •Prendre sa place : être en place dans la société.	9 000	7 200	**1 800**
Montrer-Cacher / Je ou Jeu (DK BEL)	Favoriser la réflexion et l'échange des jeunes (garçons et filles) sur le regard qu'ils ont sur l'autre sexe, et l'importance de l'apparence dans notre société. a. - Sensibiliser les jeunes gens à leur apparence en tant que construction identitaire, b. - Travailler sur l'image de soi et aborder le thème du harcèlement scolaire, c. - Impliquer des jeunes sur un projet artistique multidisciplinaire (mode, danse, art visuel), d. - Faire découvrir différents métiers de la mode (styliste, modèle, photographe...).	9 000	7 200	**1 800**
Mon premier circuit (EPDH)	•Familiariser les élèves avec le monde de la programmation et de la robotique dans un monde de plus en plus robotisé et informatisé de manière amusante et pédagogique. •Réaliser un projet robotique qui permettra aux élèves de prendre confiance en eux et de stimuler leur créativité et les inspirer.	18 391	4 000	**2 000**
3D (EPDH)	Valoriser les compétences et connaissances qu'ont les enfants et les jeunes dans le domaine numérique, tout en leur faisant découvrir la modélisation et l'impression 3D.	21 067	5 100	**2 000**
ELOCORPS: Éloquence et expression corporelle pour parler d'égalité (ETINCELLE)	•Créer un espace d'échanges et discussions autour du thème de l'égalité Femmes-Hommes. •Apprendre à maitriser son corps et sa voix pour échanger avec les autres. •Découvrir une pratique artistique et sa possible application au quotidien.	14 500	8 800	**2 200**
Sport et égalité (ETINCELLE)	•Collaborer avec les écoles élémentaires de la ville de Villiers-le-Bel. L'enjeu est que chaque élève puisse participer et être acteur d'un évènement sportif au cours de l'année scolaire 2022/2023. •Faciliter l'accès à la pratique sportive des élèves, notamment les élèves de sexe féminin. •Partager avec des sportifs femmes ou hommes de haut niveau leur parcours à travers le sport.	27 755	11 000	**3 000**
Médiation en milieu scolaire – 3 Postes (FRANCE MEDIATION)	-Prévention et gestion des conflits. -Présence rassurante et dissuasive. -Formation d'élèves à la médiation par les pairs. -Suivi-accompagnement d'élèves. -Actions de sensibilisation et projets thématiques.	91 500	25 200	**6 300**
Collégiens sors de ta case (LA CASE)	•Sensibiliser les jeunes à un enjeu lié à la citoyenneté : lutte contre les discriminations, égalité femme-homme,	11 500	3 000	**500**

	solidarité internationale. •Développer l'imagination et la créativité d'un groupe à travers l'élaboration d'un projet collectif.			
Rallye toi aux solidarités (LA CASE)	•Construire un projet inter quartiers, intergénérationnel, participatif et collaboratif par l'organisation et l'animation d'ateliers. •Mettre en place une démarche d'éducation au développement durable, dans laquelle les publics peuvent devenir acteurs en favorisant la transmission de savoirs et renforcer les dynamiques d'insertion et la mise en place de logiques de réseaux sur le territoire. •Intégrer la dimension des « Objectifs de Développement Durable » (ODD).	30 809	6 000	**2 000**
Les ODD à l'école pour former les éco citoyens de demain (LA CASE)	•Sensibiliser les élèves de la maternelle au collège aux objectifs de développement durable. •Renforcer l'appropriation des ODD des élèves par une pédagogie active et des projets élaboré en fonction de l'enseignant. •Favoriser l'engagement citoyen des jeunes du territoire.	12 000	5 600	**400**
Point Accueil Ecoute Jeunes et Parents (UDAF)	•Accueillir, écouter et orienter les jeunes et leurs parents en difficulté. •Désamorcer les crises et/ou orienter vers les professionnels compétents. •Offrir une réponse rapide dans une situation urgente pour éviter l'isolement des personnes et les situations de rupture.	25 781	8 000	**3 000**
KIOSC : Jeunesse et engagement solidaire (UNIS-CITES)	•Sensibiliser les jeunes résidant dans les QPV de Villiers le Bel et les associations qui y œuvrent à l'opportunité du service civique pour une meilleure information. •Accompagner les jeunes vers une mission qui leur correspond, de façon personnalisée en fonction de leurs besoins. Développer l'offre de service civique sur le territoire dans les associations des quartiers de la ville.	30 509	10 000	**2 000**
Total		553 871	213 040	**56 340**

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2019 portant demande de labellisation « Cité Educative »,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 24 mai 2022 autorisant la signature de l'avenant portant prolongation de la convention cadre de labellisation de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel,

VU la notification de labellisation « Cité Educative » de la commune de Villiers-le-Bel du 05 septembre 2019,

VU le courrier du 29 janvier 2022 notifiant le montant de l'enveloppe budgétaire pluriannuelle prévisionnelle de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel,

VU l'avenant à la convention cadre triennale « Cité Éducative de Villiers-le-Bel »,

VU le détail des subventions proposées au titre du co-financement des 25 actions qui sont portées par les associations et le CCAS de Villiers-le-Bel dans le cadre du plan d'actions 2022-2023 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 9 mai 2023,

APPROUVE la participation de la Ville au co-financement des 25 actions qui sont portées par les associations et le CCAS de Villiers-le-Bel dans le cadre du plan d'actions 2022-2023 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel pour un montant global de 56 340 €, conformément au tableau présenté ci-dessus,

APPROUVE les montants des subventions proposées au titre du co-financement des actions portées par les associations et le CCAS de Villiers-le-Bel, dans le cadre du plan d'actions 2022-2023 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel, conformément au tableau présenté ci-dessus.

Délibéré les jour, mois et an que dessus.
Vote pour : 33 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 1 (M. Maurice BONNARD quitte la salle et ne prend pas part au vote de la délibération)

La Secrétaire de séance,
Mme Djida DJALLALI-TECHTACH

Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC

MAIRIE DE VILLIERS-LE-BEL (Val d'Oise)

- 1 JUIN 2023

Publication le :
Transmission en Sous-préfecture le : - 1 JUIN 2023